

CONTEXTE :

Le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon est un établissement public de coopération intercommunale qui regroupe 73 communes, 3 départements et la Région PACA. Son équipe est constituée d'environ 42 personnes et ses locaux administratifs sont situés sur le domaine de Valx à Moustiers-Sainte-Marie.

Le syndicat comporte 3 objets/compétences :

1. La mise en œuvre de la Charte du Parc pour les 46 communes labellisées Parc naturel régional du Verdon
2. **La mise en œuvre de la politique de gestion globale de l’eau à l’échelle du bassin versant du Verdon (69 communes) : portage du SAGE et du contrat rivière, gestion quantitative, préservation de la qualité des eaux**
3. La mise en œuvre de la compétence GEMAPI pour le compte des intercommunalités, depuis le 1er janvier 2020, à l’échelle du bassin versant

Le syndicat a été labellisé EPAGE (établissement public d’aménagement et de gestion des eaux) du bassin versant du Verdon en avril 2021 au titre des objets 2 et 3.

Actuellement, des besoins en terme de suivi de la qualité des eaux existent. Le seul réseau existant est le réseau de l’Agence de l’eau, qu’il serait nécessaire de compléter pour avoir une vision plus précise de la qualité des eaux et des milieux aquatiques, de son évolution, de l’effet des actions menées (assainissement, augmentation des débits réservés, restaurations de milieux...)

Jusqu’à présent, l’EPAGE a travaillé sur la gestion des eaux superficielles, très peu sur les eaux souterraines, qui restent mal connues et peu suivies. La nappe d’eau souterraine stratégique du haut Var présente des enjeux forts, et l’étude stratégique sur cette masse d’eau n’a pas démarré, elle doit être lancée.

Un projet d’observatoire de l’eau et des milieux aquatiques du bassin versant du Verdon n’a jamais pu aboutir faute de moyens humains. Cet outil permettrait de centraliser et rendre accessible au plus grand nombre la multitude de données existant, de façon pédagogique, et de mettre en place le tableau du SAGE Verdon approuvé en 2014 et les outils d’évaluation de la politique de l’eau sur le bassin versant

MISSIONS :

Placé.e sous l’autorité de la responsable du pôle eau et milieux aquatiques, la/le chargé(e) de projet est en charge de mettre en œuvre la politique de l’EPAGE en terme :

- D’amélioration et de préservation de la qualité des eaux, en lien notamment avec les objectifs de qualité fixés par le SAGE Verdon
- De connaissance et de gestion des eaux souterraines
- De mise en œuvre d’un réseau suivi qualité et d’un observatoire de l’eau et des milieux aquatiques

ACTIVITES :

- **Pilote la mise en place d’un réseau de suivi qualité sur le bassin versant du Verdon (15 %)**: définition des besoins, en concertation avec les acteurs du territoire (stations, paramètres, fréquence), chiffrage et recherche des financements, mise en œuvre (préparation des marchés, pilotage du prestataire, animation des comités de pilotage...)
- **Pilote la mise en place d’un observatoire de l’eau et des milieux aquatiques (30 %)** : anime la réflexion en lien avec les autres observatoires du territoire, définit le tableau de bord du SAGE, anime la concertation, définit les objectifs et besoins, définit le fonctionnement (mode de récupération des données, types d’analyses, outils de valorisation ...), au besoin élabore les cahiers des charges et pilote les prestataires, fait vivre l’outil (analyse des données et vulgarisation, alimentation des documents de suivi et d’évaluation (tableau de bord et rapport annuel du SAGE...)) (la récupération des données, leur exploitation et mise en ligne seront réalisées par le Chargé de projet Gestion de l’information & de l’évaluation)
- **Accompagne les actions visant à améliorer la qualité de l’eau sur le bassin versant du Verdon (20 %)** : amélioration de l’assainissement, installation de toilettes sèches... : participation aux comités de suivi, analyse de la conformité des rejets d’assainissement avec le SAGE Verdon, appui à la mise en conformité, appui technique à la mise en œuvre des projets, anime la convention de partenariat avec la SCP (gestion des demandes d’aides/versements pour le volet qualité)
- **Pilote l’étude de la masse d’eau souterraine stratégique « Plateaux calcaires des Plans de Canjuers, de Tavernes Vinon et bois de Pelenq » et participe à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie en terme de gestion des eaux souterraines (25 %)** : définition des objectifs de l’étude en concertation avec les acteurs du territoire et élaboration du cahier des charges avec l’appui des partenaires, chiffrage et recherche des financements, mise en œuvre (préparation des marchés, pilotage du prestataire, animation des comités de pilotage...), suit les actions eaux souterraines du territoire, identifie les besoins

- **Appui à l'animation du SAGE Verdon (10 %)** : appui pour l'élaboration des avis au titre du SAGE, la compatibilité des documents d'urbanisme avec le SAGE, l'élaboration du rapport annuel de la CLE, l'analyse de la compatibilité du SAGE avec le SDAGE, le renouvellement de la CLE, l'organisation des réunions

CADRE D'EMPLOI DE RATTACHEMENT :

Filière technique, cadre d'emploi ingénieur territorial
FILIERE METIER – Environnement

COMPETENCES, CONNAISSANCES REQUISES ET APTITUDES :

* Savoirs :

- Formation générale Bac + 5 dans le domaine de de l'hydrogéologie, de la gestion des eaux souterraines, de l'eau et des milieux aquatiques
- Connaissance des indicateurs de qualité de l'eau et des milieux aquatiques ; de l'assainissement
- Connaissance des marchés publics
- Connaissance du fonctionnement des Collectivités locales et des finances publiques

* Savoir-faire :

- Gestion de projet : capacité à définir, mettre en œuvre et évaluer un projet, en coordonnant au besoin le travail de plusieurs personnes, prestataires, partenaires ;
- Aptitude à intégrer les enjeux d'un territoire et le jeu complexe des acteurs ;
- Rédiger un cahier des charges ; piloter un bureau d'études
- Animer et coordonner une réunion et un réseau de partenaires
- Capacité à faire émerger, structurer et vulgariser de la connaissance sur un territoire ;
- Maîtrise des outils informatiques : traitement de texte, tableur, outils de présentation, logiciel de cartographie (QGIS) ;
- **Permis B obligatoire** ;

* Savoir-être :

- Aptitude à travailler en équipe ;
- Autonomie et implication ;
- Capacité de prise d'initiative ;
- Écoute, dialogue ;
- Sens de l'organisation ;
- Esprit d'analyse et de synthèse, pédagogie ;
- Ouverture aux approches complexes : travailler à la coopération aussi bien en interne qu'en externe, pour favoriser les approches territoriale et transversale

Une expérience significative sur une mission comparable et **une bonne connaissance du bassin versant du Verdon** seront de plus appréciés.

Véhicule personnel indispensable dans ce territoire très rural

CONDITIONS D'EXERCICE :

Type de contrat : poste permanent destiné à un titulaire de la fonction publique territoriale. A défaut, ouvert aux contractuels (possibilité de CDD de trois ans renouvelable). Prise de poste idéalement **à partir du 1^{er} janvier 2024**.

Localisation : Poste basé à Moustiers Sainte-Marie (04), avec déplacements fréquents sur le territoire sur l'ensemble du territoire du bassin versant et ponctuels sur le territoire régional et national.

Conditions spécifiques :

Possibilité de télétravail (entre 1 à 2 jours par semaine).

Conduite de véhicule : permis B nécessaire pour la conduite des véhicules de service

Travail sur écran : utilisation quotidienne de l'outil informatique

Contraintes horaires : activité normalement exercée en journée mais parfois en soirée ou week-end (réunions, représentation du syndicat lors de manifestations...)

Rémunération : selon grille indiciaire de la Fonction Publique Territoriale des techniciens (Catégorie A), régime indemnitaire de la collectivité et selon expérience

Candidature : Dépôt des candidatures jusqu'au 30 novembre 2023 inclus,

Lettre de candidature et CV à adresser par courrier ou par mail à info@parcduverdon.fr

« Monsieur le Président du Parc naturel régional du Verdon, Domaine de Valx,
04360 Moustiers Sainte-Marie »

Renseignements auprès de la responsable du pôle eau Corinne GUIN, par mail cguin@parcduverdon.fr